

Dr. med. Mag. Theol. Rycke Geerd Hamer  
Sandkollveien 11  
N – 3229 Sandefjord

5. 5. 2013

Pour information à : Mme Birgit Steinacker  
Avocate

Au Tribunal de Grande Instance de Hambourg  
La soi-disant Chambre Civile 10  
Sievekingplatz 1  
20355 Hambourg  
Fax (Bureau) : (040) 4 28 43 – 2378  
Fax (délai) (040) 4 28 43 – 4318/9  
Numéro de l'affaire : 310 O 53/12

Envoyé d'abord par fax

Cher Monsieur Hartmann,

Au sujet de la lettre que je vous ai envoyée le 11. 4. 2013, à laquelle vous n'avez toujours pas répondu, je voudrai ajouter ce qui suit :

1. Vous avez fait parvenir sans commentaire ma lettre à mon avocate Maître Birgit Steinacker. Ceci est contraire à la loi. Vous êtes tenu par la loi de répondre clairement à ma demande, à savoir si vous êtes réellement un juge assermenté comme le veut la loi, ou alors seulement « soi-disant juge privé » qui n'a prêté serment qu'à son maître de loge. Comme vous voulez éluder cette question décisive, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas répondre positivement à ma question sans mentir, je vois dans votre non-réponse, une simulation de faits délictueux. Ceci est légalement répréhensible. C'est sûrement rusé de votre part, mais cela lèse profondément mes droits. Car si mon avocate réitère ma question, elle perd immédiatement son autorisation d'exercer, comme me l'ont confirmé entre temps un nombre important d'avocats.
2. Si elle ne vous écrit pas ou si je lui retire mon mandat avec son consentement, vous pouvez vous permettre selon le droit maritime anglais, de siéger et de rendre un jugement par défaut parce que Mme Steinacker vous avait, par erreur, reconnu comme juge au début.
3. J'ai le sentiment d'avoir été dès le début trompé par vous en tant que soi-disant juge et illégitime – Au fond l'ensemble de l'appareil judiciaire est une tromperie encore plus totale que je ne l'avais imaginé. A partir du Tribunal de Grande Instance et au-dessus bien sûr, le recours à un avocat est toujours obligatoire. Pour que l'avocat puisse toucher ses honoraires, il doit, au nom de son mandant, reconnaître le juge, le « numéro d'identification de l'entreprise » et le placement dans la salle d'audience. Ce sont ces 3 points précisément qu'un tribunal privé ou un juge privé comme vous, qui doit obéir à son maître de loge (Max Warburg ?), doit réunir même si c'est illégal pour pouvoir simuler de jouer les arbitres suivant ce droit maritime anglais :
  - a) Reconnaissance de l'arbitre simulé comme juge légal
  - b) Acceptation de la marque de l'entreprise
  - c) L'avocat doit au moins en théorie accepter de siéger réellement à l'audience.

Du fait, que tous les avocats doivent explicitement accepter ces 3 choses, sinon ils perdent aussitôt leur droit d'exercer, ils entraînent de facto dans la combine leurs mandants, les trompent d'emblée et les mettent en position de subir un jugement laissé au bon vouloir d'un soi-disant juge qui n'est pas assermenté à un état de droit, n'a pas de légitimité, ni d'autorisation d'exercer, mais qui a juste prêté serment à son maître de loge. Le mandant qui bien sûr n'est pas au courant de cette tromperie

systematique et qui au contraire, a promis à son avocat qui collabore à cette tromperie qu'il s'agissait ici d'une affaire judiciaire tout à fait conforme à la loi d'un état de droit, tombe littéralement des nues.

Ainsi fonctionne depuis presque 60 ans notre justice trompeuse (de 1954 à nos jours) suivant le droit maritime anglais, en réalité suivant une tromperie généralisée et des plus sournoises. Comme déjà dit, le mandant n'a aucune idée de ce qui se joue dans son dos derrière les coulisses entre tous ces juges, avocats et procureurs et comment on s'amuse avec lui. Il a toujours pensé, confiant, que son avocat était honnête et lui prodiguait de justes conseils en conformité avec les paragraphes d'une justice d'un état de droit. En réalité le pauvre mandant constate que depuis presque 60 ans il a été manipulé, spolié et pour le dire en bon allemand, qu'il "l'a dans le cul", que ces milliers d'articles de loi n'ont fait que le mettre à terre, l'ont crucifié, lui ont volé sa maison ou sa ferme, lui ont pris ses enfants, sa liberté, que tout cela n'était qu'une farce sans aucune valeur parce que simplement, le juge manipulé, tenu par son serment à la loge –il n'y a rien au-dessus de cela– doit rendre un verdict conforme aux indications que lui a donné son maître de loge juif. Ici les articles de loi comptent pour rien.

Voilà comment depuis presque 60 ans on a contraint les avocats à la forfaiture envers leurs mandants et comment on a fait de ceux-ci des esclaves sans défense des loges. Les avocats doivent jouer le jeu en trompant leurs mandants, s'ils veulent gagner leur vie. Une forfaiture contre le genre humain inimaginable. Et lorsqu'on pose une question à laquelle le juge est tenu de répondre de par la loi, il n'y a simplement pas de réponse. Il n'a pas non plus besoin de répondre parce que l'avocat au nom du mandant a déjà reconnu le juge. Le mandant n'a tout simplement plus rien à dire. Au chien non plus on ne répond rien quand ses yeux remplis de terreur demandent pourquoi on veut l'endormir sans explications. Si l'avocat veut poser la question, après avoir dû reconnaître le juge "au nom du mandant", il perd instantanément son droit d'exercer. Beaucoup d'avocats, de juges et même de juges très hauts placés me l'ont certifié entre 4 yeux sous le sceau du secret. C'est une honte pour tout notre peuple. Monsieur Hartmann si vous me dites : « je ne me reconnais pas dans l'appartenance à mon peuple, mais seulement à ma loge », alors bien sûr notre entretien s'arrête là. Mais vous devriez au moins savoir que cette lettre d'appel au secours n'est pas dirigée contre vous personnellement, mais contre votre simulacre de cours de justice.

Voyez-vous, quasiment tout le monde connaît ces crimes énormes qui ont été commis contre notre peuple depuis la guerre. Y compris la justice criminelle généralisée. Tous ont peur des maîtres des loges. Mais au moins un parmi notre peuple doit dire la vérité. Il en va de même avec le meurtre de masse perpétré par les oncologues sur nos malades non juifs suivant les indications des maîtres de loges. Plus de 30 millions de patients allemands atteints de cancer ont été exécutés à la chimio et à la morphine (dans le monde cela représente plus de 3 milliards de morts) ces 32 dernières années. Personne n'ose en parler bien que tous sachent que 99% de patients malades de cancer survivent en Israël, grâce à la Germanische Heilkunde, suivant une publication de l'ambassade israélienne à Berlin (2008)<sup>1</sup>. Comme dit précédemment, tous les médecins et aussi les bouffons médocastres<sup>2</sup> n'en disent rien, mais ont doit se lever et le dire ! Même si je dois de nouveau et pour la 3ème fois retourner en prison, ce serait un honneur pour moi

---

#### 1 Note du traducteur

A la fin du document vous pouvez lire cette publication qui est un commentaire, qui se réfère à un magazine allemand connu.

#### 2 Note du traducteur

Dr Hamer utilise le terme péjoratif "Hanswürste", (bouffons) se référant à ceux qui n'ont pas les connaissances médicales, scientifiques ou profondes de la Germanische Heilkunde, et qui se présentent comme des diffuseurs ou des praticiens de celle-ci. Ils utilisent la Germanische Heilkunde comme un commerce et la réduisent aux 5 lois biologiques.

Non seulement ils ignorent la question de l'absence de liberté, l'absence de justice, le manque de structure familiale, le manque d'un système économique juste, etc. qui sont le véritable problème sous-jacent dans la plupart des problèmes de santé, mais de plus ils critiquent le Dr Hamer de vouloir "mettre le doigt là où ça fait mal" parce qu'ils sont en fait des employés du système et travaillent pour la désinformation.

Quelqu'un doit aussi prononcer la malédiction sur ce crime contre l'humanité. Et je l'ai fait.

Une dame âgée m'a dit :

Tu es le seul qui puisse le dire  
Tu es aussi le seul qui a le droit de le dire  
Et tu es le seul qui doit le dire !

Monsieur Hartmann, ne le prenez pas en mal, mais je n'aimerais pas être à votre place.

Cordialement,

Dr. Ryke Geerd Hamer

PS.

Ceterum censeo : (en fait, je veux dire) nous avons besoin d'un Etat de droit !

De plus l'avocat du fils du multi-millionnaire Eybel, masseur, Mr Diersch (qui m'a interdit de l'appeler rabbi) a déjà, en 2004/2005 voulu "m'aider" en tant qu'avocat lorsque j'étais en prison en France sur ordre du plus haut rabbin de France, François Bessy et que je devais signer devant notaire un acte livrant toute la Germanische Heilkunde aux rabbins.



## Newsletter der Botschaft des Staates Israel

Israel Diplomatic Network



Komplette Druckversion

Botschaft des Staates Israel - Berlin

Mittwoch, 29.10.2008

### GESELLSCHAFT

#### Rückgang der Krebsfälle in Israel

Die Verbreitung von Krebserkrankungen befindet sich in Israel im rückläufigen Trend. Dies teilte der nationale Krebsregistrator, Dr. Micha Barchana, heute mit. Grund dafür ist vor allem der Rückgang von Dickdarm-, Brust- und Lungenkrebs.

Barchana wies darauf hin, dass wegen des Bewusstseins der Öffentlichkeit und damit zusammenhängenden Vorsorgeuntersuchungen Fälle von Brustkrebs zunehmend im frühen Stadium entdeckt würden. Aktuellen Angaben zufolge sind im Jahr 2006 3075 Fälle von Brustkrebs registriert worden (gegenüber 3144 im Jahr 2005). Nach wie vor hohe Brustkrebsraten verzeichnet der arabische Sektor.

Auch die Zahl der Krebstoten ist im Laufe der vergangenen Jahre zurückgegangen. So starben etwa im Jahr 2004 152 Menschen in Israel an Krebs; 2003 waren es 160 Tote.

(Haaretz, 22.10.08)

1 de 1

14/01/2010 16:09

## Newsletter de l'ambassade de l'état d'Israël

29.10.2008

### SOCIÉTÉ

Baisse des cas de cancer en Israël.

La progression des maladies cancéreuses semble diminuer en Israël. C'est l'annonce faite ce jour par le Dr Micha Barchana, rapporteur national pour le cancer. La raison en est principalement la régression des cancers du côlon, du sein et des poumons.

Barchana mit l'accent sur le fait que les cas de cancers du sein étaient de plus en plus souvent détectés au stade primitif grâce à la prise de conscience du public et des examens préventifs appropriés. D'après les données actuelles, en 2006, on a enregistré 3 075 cas de cancers du sein (contre 3 144 en 2005). Les taux élevés de cancers du sein sont toujours répertoriés dans le secteur arabe.

Le nombre des décès dus au cancer a également baissé au cours des années passées. C'est ainsi qu'en Israël, environ 152 personnes sont décédées du cancer en 2004 ; en 2003, il y en avait eu 160.

(Haaretz, le 22.10.08)

## Krebs: in Israel auffallend selten

Der nationale Krebsregistrator von Israel, Dr. Micha Barchana, teilte neulich mit, daß die bereits schon sehr niedrigen Krebsraten in seinem Land erfreulicherweise weiter abnehmen. Dies trifft vor allem auf Dickdarm-, Brust- und Lungenkrebs zu.

Bereits im Jahr 2004 starben von den 7,4 Millionen Einwohnern Israels nur gerade 152 Menschen an Krebs. Dies ergibt rein rechnerisch die sensationelle Zahl von 0,4 Krebstoten pro Tag. Zum Vergleich: Im selben Jahr erlagen allein in Deutschland 220'000 Menschen dem Krebs – also 601 Personen jeden Tag. In Österreich waren es 2008 täglich 55 Krebstote und in der Schweiz „nur“ 40.

In Israel jedoch liegt dieser Wert immer noch um den Faktor 100 tiefer! Aus den israelischen Statistiken geht hervor, daß die meisten Krebsopfer der nichtjüdischen Bevölkerung entstammen. Somit ist die Todesrate unter den Juden nochmals geringer.

Warum nur? Leben die Israelis gesünder? Nicht wirklich, denn auch dort raucht beispielsweise jeder vierte. Der Schlüssel liegt in der Krebsbehandlung an sich: Weil man in Israel den Krebs aus einer ganzheitlichen Sicht betrachtet und die totale Entgiftung von Körper, Seele und Geist als oberste Priorität setzt, im Verbund mit einer gesunden Ernährung.

Ganz offensichtlich funktioniert dieser natürliche Therapieansatz bestens. Nur schade, daß die Schulmedizin im Rest der Welt noch immer auf dem „Mordgeschäft“ von Chemotherapie, Bestrahlung und Radi-

kalschnitt besteht. Helfen tut das nämlich nicht. Weltweit steigen die Krebserkrankungen immer noch an. Allein in Europa starben 2006 daran insgesamt 1,7 Millionen Menschen. Insider schätzen jedoch, daß es in Wahrheit weit mehr sind, weil viele Krebspatienten im nachhinein an den Folgen einer herkömmlichen Behandlung sterben und dann in der Statistikspalte für „Herz- und Kreislauffate“ landen.

Zahlen können manches erhellen. So auch, wenn man die jährlichen Krebstoten in einem Land, auf die jeweilige Bevölkerungszahl bezogen, auf eine Million Einwohner umrechnet und die so erhaltenen Werte der verschiedenen Länder miteinander vergleicht: Auf eine Million Deutsche kommen 2'683 Krebsopfer pro Jahr. In der EU (25 Mitgliedstaaten) liegt dieselbe Vergleichszahl bei 2'522 Toten, in Israel bei 21. Somit ist das Risiko, an Krebs zu sterben, in Europa 120 Mal größer als in Israel.

Da gibt es nur eins: Entweder nach Israel auswandern oder sich nur naturheilkundlich behandeln lassen! ■

www.ZeltenSchrift.com 64/2009

### Cancer : Extrêmement rare en Israël

Le Dr Micha Barchana, rapporteur national du cancer en Israël, vient de communiquer que les cas de cancer, déjà très bas dans son pays, continuaient heureusement à diminuer. Ceci concerne principalement les cancers du gros intestin, du sein et des poumons.

En 2004 déjà, il y a eu seulement 152 décès par cancer sur les 7,4 millions d'habitants. Un rapide calcul nous permet d'obtenir le chiffre sensationnel de

0,4 cas de décès par cancer par jour. En comparaison, au cours de la même année, il y a eu 220 000 décès par cancer rien qu'en Allemagne, c'est-à-dire 601 personnes par jour. En 2008, il y en avait quotidiennement 55 en Autriche et "seulement" 40 en Suisse.

En Israël, toutefois, ces valeurs sont toujours 100 fois moindres ! Les statistiques israéliennes montrent que la plupart des victimes du cancer appartiennent à la population non juive. Ce qui fait encore baisser le taux des décès parmi les juifs.

Pour quelles raisons ? Les juifs vivent-ils plus sainement ? Pas vraiment, à titre d'information, il y a là-bas un fumeur sur quatre. La clef se trouve dans le traitement du cancer en lui-même. Car en Israël, on considère le cancer d'un point de vue global et l'on donne une priorité absolue à la désintoxication totale du corps, de l'âme et de l'esprit, en lien avec une nourriture saine.

Il apparaît clairement que la mise en œuvre de cette thérapie naturelle fonctionne de façon optimale. On ne peut que regretter le fait que dans le reste du monde, la médecine d'école persiste dans son "commerce meurtrier" de chimiothérapie, de rayons et de chirurgie radicale. En vérité, ceci ne sert à rien. Au niveau mondial, les maladies cancéreuses continuent à progresser. Rien qu'en Europe, elles furent la cause de la mort d'1,7 million de personnes en 2006. Certains estiment toutefois qu'en réalité, ce chiffre est beaucoup plus élevé car un grand nombre de patients cancéreux décèdent plus tard des suites du traitement traditionnel et figurent ensuite dans les statistiques des décès imputés aux "accidents cardiaques et circulatoires". Les chiffres montrent que si l'on fait le calcul du nombre annuel de personnes décédées par suite du cancer par rapport à la population, et que l'on calcule le tout sur un million d'habitants, puis que l'on compare les chiffres obtenus pour les différents pays : pour un million d'Allemands, il y a 2 683 victimes du cancer par an. Dans l'UE (25 pays membres), par comparaison, le chiffre s'élève à 2 522 morts, et à 21 en Israël. Ce qui fait que le risque de mourir d'un cancer est 120 fois plus élevé en Europe qu'en Israël.

Il ne reste donc plus qu'à choisir : soit émigrer en Israël, ou se faire soigner uniquement par des thérapies naturelles !

(www.ZeitenSchrift.com 64/2009)